



SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATION INTELLECTUELLE Prestations d'assistance à l'animation et au suivi scientifique des DOCOB Natura 2000

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

I. Présentation de la demande

a. Objet du marché

Le présent cahier des charges concerne des missions de prestations intellectuelles relatives à l'animation et au suivi scientifique des Documents d'objectifs Natura 2000 des sites :

- « Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la Carrière de Sabarat » ;
- « Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère » ;
- « Vallée du Riberot et massif du Mont Valier » ;
- « Grotte d'Aliou, Grotte du Ker de Massat, Grotte de Montseron et Grotte de Tourtouse ».

sur la période janvier-décembre 2022.

b. Contexte

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises (ci-après « le SMPNR »), maître d'ouvrage, a inscrit dans sa charte l'objectif d'intervenir en tant qu'opérateur local pour la mise en œuvre de la gestion des sites Natura 2000 situé sur son territoire.

Depuis 2013, le SMPNR est désigné comme animateur de 4 Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB) sur son territoire, qui concernent 7 sites directive Habitats (ZSC) : « Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la Carrière de Sabarat », « Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère », « Vallée du Riberot et massif du Mont Valier » et les quatre grottes « Grotte d'Aliou, Grotte du Ker de Massat, Grotte de Montseron et Grotte de Tourtouse » ; ainsi que 2 sites directive Oiseaux (ZPS) : « Massif du Mont Valier » et « Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère ».

L'objectif majeur de cette mission d'animation est de permettre le maintien dans un bon état de conservation, ou la restauration, des espèces et des habitats ayant justifié la désignation de ces sites. L'animation doit permettre, notamment, de développer la contractualisation des actions identifiées dans les DOCOB approuvés et de favoriser l'adhésion à la charte Natura 2000 de ces sites en tenant compte des diverses activités présentes sur ces sites ainsi que des particularités locales.

Afin d'assurer sa mission d'animation, le SMPNR bénéficie de subventions provenant du



fonds européen FEADER et de l'Etat français, sur une période d'éligibilité couvrant l'année civile 2022. Le présent marché est situé dans ce cadre financier et administratif.

c. Subdivision en lots

Le SMPNR, maître d'ouvrage et coordinateur de l'animation Natura 2000, recherche des prestataires pour appuyer sur la mise en œuvre des actions des DOCOB. Le marché public à procédure adaptée est décomposé en 5 lots thématiques :

- **Lot 1** : suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine agricole – exploitations individuelles
- **Lot 2** : suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine agricole – pastoralisme collectif
- **Lot 3** : suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine forestier
- **Lot 4** : suivi et accompagnement de l'animateur sur l'expertise naturaliste et l'éducation à l'environnement
- **Lot 5** : suivi et accompagnement de l'animateur sur la sensibilisation des publics au patrimoine naturel

d. Délais d'exécution

La totalité des prestations (fourniture des livrables incluse) devra être réalisée avant le 31/12/2022.

e. Dispositions particulières

Le budget maximal alloué à chacun des lots est indiqué afin de dimensionner les réponses de manière adéquate. Les prix s'entendent en Euros TTC.

II. Description des sites Natura 2000 – périmètre d'intervention

a. Site F37300841 – Queirs du Mas d'Azil et de Camarade, grottes du Mas d'Azil et de la Carrière de Sabarat.

Le site des Queirs Calcaires du Mas d'Azil et de Camarade se situe dans les coteaux secs du Nord-Ouest du département. Il couvre 1 660 hectares et concerne pour partie le territoire de 4 communes : Le Mas d'Azil, Camarade, Montfa et Sabarat.



11 Habitats d'intérêt communautaire sont répertoriés sur ce site, dont trois habitats de pelouses sèches qui couvrent la moitié de la superficie (850 hectares – habitats 6110, 6210 et 6220) et qui constituent, avec les grottes non exploitées pour le tourisme, l'enjeu majeur du site en matière de biotopes. Les autres habitats remarquables sont les prairies de fauche, les herbiers aquatiques d'eaux courantes et stagnante, les landes à buis ou genévrier ou

encore les hêtraies sèches.

La présence d'espèces animales patrimoniales renforce le caractère remarquable du site. On peut mentionner notamment :

- la présence de nombreuses espèces de chauves-souris, dont 4 strictement inféodées aux milieux karstiques et reproductrices sur le site : Grand Murin (*Myotis myotis*), Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), Petit Murin (*Myotis blythii*), Rhinolophe Euryale (*Rhinolophus euryale*).
- les espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux aquatiques : Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) et poissons comme le Chabot (*Cottus gobio*) ou la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)...
- des espèces affectionnant les boisements, comme le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*) et certains chiroptères.

Les activités agricoles constituent le cœur du tissu socioéconomique local, autour d'un réseau d'exploitations individuelles dont 9 sont engagées dans des contrats agroenvironnementaux (MAEC).

b. Sites FR7300821 et FR7312001 – Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère.

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Isard », d'une surface de 6422 ha, est situé dans la vallée du Biros, au sud-ouest du département de l'Ariège. Il est constitué essentiellement de terrains domaniaux. Les plages altitudinales s'échelonnent entre 800m et 2880m (Pic de Maubermé) avec une topographie très accidentée et de nombreuses falaises.



Ce site est inscrit au titre de la Directive Habitats et de la Directive Oiseaux, sur un périmètre identique. Sont recensés sur le site :

- 18 espèces de la Directive Oiseaux dont l'Aigle royal, le Gypaète barbu, la chouette de Tengmalm, le Grand Tétras, le Lagopède alpin, le Monticole de roche, ...
- 15 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats, dont le Léopard du Val d'Aran, le Desman des Pyrénées, la Rosalie des Alpes, la Buxbaumie verte, la Barbastelle, ...

Par ailleurs, le site abrite 27 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 2 sont des habitats prioritaire. Les habitats rocheux d'intérêt communautaire représentent 4% du site : falaises calcaires et siliceuses, éboulis siliceux ou méditerranéens. Les pelouses et prairies d'intérêt communautaire représentent 18% du site, couvrant des habitats de pelouses acidiphiles à Fétuque rouge, pelouses à Gispét, pelouses sur calcaires à Laïche toujours verte, prairies humides à molinie, prairies de fauche de montagne ou mégaphorbiaies. Les landes d'intérêt communautaire couvrent 30,86% du site (Landes montagnardes ou sub-montagnardes, landes à rhododendron, à myrtille, à callune et genêt ou à genévriers, landes

boréales). Les milieux aquatiques d'intérêt communautaire représentent 0,22% du site (tourbières hautes actives*, sources pétrifiantes à tuf*, bas-marais alcalins...), et constituent des habitat fragiles à conserver. Les milieux forestiers d'intérêt communautaire couvrent 9,28% du site (hêtraies sapinières ou à *Ilex* et *Taxus*).

Les activités humaines sur le site se partagent entre :

- Les activités agricoles, essentiellement d'élevage ovin et bovin transhumants, avec un pastoralisme collectif structuré autour de 4 Groupements pastoraux, et quelques exploitations individuelles en pied de versant.
- Les activités sylvicoles, pour l'essentiel assurées par l'ONF sur les terrains domaniaux, avec quelques centaines d'hectares seulement à enjeu de production de bois.
- L'exploitation hydroélectrique, depuis l'étang d'Araing jusqu'à la centrale d'Eylie.
- Les activités de loisirs (randonnée, chasse, pêche...) et l'activité économique associée au tourisme : hébergeurs, accompagnateurs en montagne, etc...

c. Site FR7300822 et FR12003 de la Vallée du Ribérot et Massif du Valier

Les sites Natura 2000 « Massif du Valier » se situent dans le Couserans, au sud-ouest du département de l'Ariège, à cheval entre les vallées du Castillonnais et du Haut-Salat. Ils sont inscrits, pour l'un au titre de la Directive Habitats (7744ha) et pour l'autre au titre de la Directive Oiseaux (plus vaste : 10 649ha), et comprennent la Vallée du Ribérot, le Massif du Mont Valier, l'amont de la vallée d'Estours et le secteur du Mont Rouch pour la ZPS. Ils s'échelonnent de 630 m (Pont d'Ayer, Vallée du Ribérot), à 2838 m d'altitude (Mont Valier).

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'élaboration du DOCOB ont permis d'identifier et de localiser sur le site 22 habitats naturels de l'Annexe I de la Directive Habitats dont 1 d'intérêt prioritaire. Ils représentent une superficie de 3 195 ha, soit 58% de la surface du site.

Les habitats rocheux d'intérêt communautaire représentent 11,1 % du site (falaises ou éboulis calcaires ou siliceux). Les pelouses et prairies d'intérêt communautaire représentent 15,4 % du site (pelouses des crêtes, pelouses siliceuses ou calcicoles, prairies de fauche de montagne, prairies à molinie, mégaphorbiaies). Les landes d'intérêt communautaire couvrent 24,2 % du site (landes montagnardes ou sub-montagnardes, landes à Rhododendron, à Myrtille, à Callune et Genêt ou à Génévriers). Les milieux aquatiques représentent 0,18 % du site : prairies para-tourbeuses à Molinie, herbiers lacustres à Characées, ... Les milieux Forestiers d'intérêt communautaire couvrent 7,2 % du site, et comprennent des hêtraies calcicoles sèche, des hêtraies sapinières acidiphiles et des boisements de Pins à crochets.



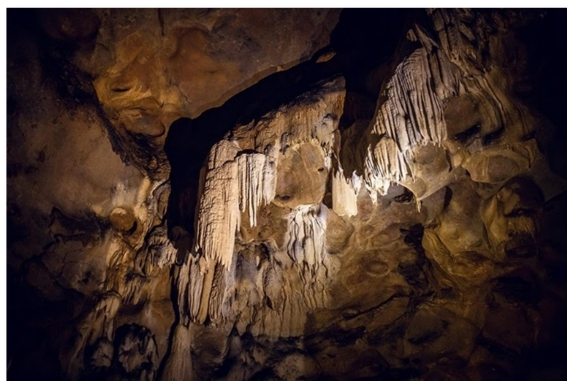
8 espèces animales relèvent également de la Directive Habitats : le Desman des Pyrénées, la Rosalie des Alpes, le Léopard du Val d'Aran, les chiroptères (Barbastelle, Grand

rhinolophe, Petit Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Petit murin). S'y ajoute une espèce végétale, la Buxbaumie verte.

On recense 19 espèces de la Directive Oiseaux dont l'Aigle royal, la Chouette de Tengmalm, le Circaète Jean-Le-Blanc, le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe, le Grand Tétrás, le Gypaète Barbu, le Lagopède alpin, la Perdrix grise des Pyrénées, le Monticole de roche, le Crave à bec rouge ...

Le site est essentiellement constitué de terrains domaniaux, à partir de l'étage montagnard. Les principales activités humaines sur le site sont l'élevage pastoral transhumant (7 groupements pastoraux), la sylviculture (forêts publiques pour l'essentiel), les activités de loisirs (sports de nature, chasse, pêche) et l'accueil touristique (refuge des Estagnous, Maison du Valier).

d. Sites FR7300835 – Grotte d'Aliou, FR7300838 – Grotte de Montseron, FR7300839 – Grotte du Ker de Massat, FR7300840 – Grotte de Tourtouse.



Ces 4 sites font l'objet d'un seul et même DOCOB. Chaque périmètre est constitué d'une surface d'un hectare, qui correspond à un cercle d'environ 50 mètres de rayon autour de l'entrée de chaque grotte. Les habitats d'intérêt communautaire couverts par ces petits périmètres sont peu nombreux, la protection étant essentiellement centrée sur les Grottes non exploitées pour le tourisme (habitat 8310).

Deux sites présentent toutefois un habitat agropastoral au sien des 1 ha de périmètre : il s'agit de la grotte d'Aliou (Cazavet) et de la grotte de Tourtouse.

Le classement des 4 cavités est essentiellement lié à la présence de populations remarquables de chiroptères, reproductrices et hivernantes. Le tableau suivant détaille le statut des différentes espèces de chauves-souris selon les cavités :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Grotte d'Aliou	Grottes de Montseron	Grottes du Ker de Massat	Grotte de Tourtouse
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	H, C	H, T, C	H, T, C	H
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	R,H,T,C	R(D),H,T,C	R, H, T, C	R, H, T, C
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	C	H		
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>			H	
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	R,H,T,C	R(D),H,T,C	R,H,T,C	R,H,T,C
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	R,H,T,C	R(D),H,T,C	R, H, T, C	R, H, T, C
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	R, C	R(D), T, C	T, C	R, T, C
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	H, T, C	H, T, C	H, T, C	H, T, C
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	H, T, C	H, T, C	H, T, C	H, T, C

Liste des espèces de l'annexe II de la Directive Habitats sur chaque site (R=reproduction ; H=hivernage ; T=transit ; C=chasse)

D'autres espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats sont à mentionner selon les sites : le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) présent sur la Gouarèze à Aliou ; l'Ecrevisse à



pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) et le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) signalés sur le Lens à Tourtouse.

En matière d'activités humaines, ces sites sont principalement concernés par la pratique de la spéléologie, et ponctuellement par des suivis scientifiques.

L'un des principaux enjeux, outre le maintien des populations de chiroptères, est l'extension du périmètre de chacun des sites, tel que planifié dans le DOCOB.

III. Description des lots

a. Lot N°1 – Suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine agricole - exploitations individuelles

i. Détail des prestations attendues par site

Le titulaire sera chargé d'accompagner le SMPNR sur le volet agroenvironnemental de l'animation Natura 2000, au niveau des exploitations individuelles.

Le tableau suivant détaille, pour chacun des DOCOB concernés, les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d'ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB		LOT 1 - Appui agriculture indiv
QUEIRS DU MAS D'AZIL		<i>Volume jours</i>
OUV2	Suivi des éleveurs engagés en MAEC sur le site Natura 2000 (0,5j par exploitation)	5
OUV2	Appui à la mise en œuvre de 2 contrats Natura 2000 ni-ni, pour la reconquête de côteaux secs sur la commune du Mas d'Azil	3
OUV3	Réalisation d'un diagnostic prospectif sur l'avenir des exploitations agricoles du site Natura 2000, en lien avec les habitats d'IC	8
AQUA1	Lien avec le monde agricole dans le cadre de l'état des lieux des végétations aquatiques (HIC) du site, ciblé sur le réseau de mares	1
SENS3	Réalisation d'animations pédagogiques avec deux classes du Mas d'Azil, et en particulier visite de mares avec un agriculteur	2
ANIM	Participation au COPIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		20
VALLEE DE L'ISARD		<i>Volume jours</i>
PF1	Démarchage des éleveurs locaux pour le développement de contrats Natura 2000 autour des prairies de fauche de montagne	3
PF	Suivi des éleveurs engagés en MAEC (0,5j par exploitation) et travail sur les perspectives de développement des MAEC en 2023	3
SUIV	Participation au COPIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		7
GROTTE		<i>Volume jours</i>
EXO	Médiation auprès d'un éleveur bovin pour éviter au maximum la dégradation des berges de la Gouarège (Ecrevisse, Desman)	2
EXT1	Participation aux réunions de concertation (élus, citoyens) sur les projets d'extension des sites Grottes - volet MAEC	3
ANIM	Participation au COPIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		6
TOTAL		33 jours



iii. Budget maximal alloué au lot 1

Le budget maximal alloué au lot 1 est de **9 900 € TTC**, sur la période courant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022.

iv. Livrables et délais de production

La prestation inclut nécessairement la production des livrables suivants :

Intitulé	Contenu	Format	Échéance de livraison
Bilan de l'accompagnement MAEC (sites du Mas d'Azil et de l'Isard)	<i>Restitution synthétique des échanges avec les éleveurs engagés en MAEC, identification des enjeux/alertes éventuels.</i>	Fichier texte	31/10/2022
Rapport d'étude sur l'avenir des exploitations agricoles (site du Mas d'Azil)	<i>Rapport détaillant la méthode, les résultats des entretiens et proposant des pistes d'actions pour le maintien de l'activité agricole sur les habitats d'IC.</i>	Fichier texte	31/10/2022
Bilan des actions réalisées	<i>Diapositives de présentation pour les différents COPILs (Isard et Mas d'Azil)</i>	Fichier .ppt	31/10/2022

Les résultats seront transmis au SMPNR, maître d'ouvrage, et mis à disposition des membres du comité de pilotage.

L'ensemble des données obtenues dans le cadre de ces études seront transmises en version numérique en associant également les fichiers SIG en cohérence avec la Directive Inspire (voir partie 4).



b. Lot N°2 – Suivi et accompagnement de l'animateur sur les problématiques liées au domaine agricole – pastoralisme collectif

i. Détail des prestations attendues par site

Le titulaire sera chargé d'accompagner le SMPNR sur le volet agroenvironnemental de l'animation Natura 2000, sur le plan du pastoralisme collectif (groupements pastoraux, projets en estives).

Le tableau suivant détaille, pour chacun des DOCOB concernés, les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d'ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB		LOT 2 – Appui volet pastoralisme
MASSIF DU VALIER		<i>Volume jours</i>
ANIM	Suivi des groupements pastoraux engagés sur des MAEC et rédaction du bilan du PAEC 2017	5
ANIM SUIV	Concertation sur les chantiers d'ouvertures de milieux, et montage de réflexions locales (1 à 2 GP) sur la pratique de l'écobuage	3
COM	Participation au montage d'une journée de formation sur la gestion du parasitisme (commun Isard-Valier)	2
DESM, GEST	Inventaire, via une enquête auprès des gestionnaires d'estives, des infrastructures obsolètes (clôtures, etc) pouvant impacter les populations de galliformes de montagne	3
ANIM SUIV2	Participation au projet de suivis de végétation sur les parcs de nuits tournants de l'estive de Soulas	1
SUIV & COM	Participation à la concertation sur la gestion de la fréquentation et l'information du public en estive, dont formation des prestataires en charge de la sensibilisation in-situ	2
ANIM SUIV	Participation au COPIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		17
VALLEE DE L'ISARD		<i>Volume jours</i>
EST7	Participation aux relevés de l'observatoire des dynamiques de végétation - estive de l'Isard	1
EST2	Suivi des groupements pastoraux engagés sur des MAEC et rédaction du bilan du PAEC 2017	5
SUIV	Participation au COPIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		7
TOTAL		24 jours

ii. Budget maximal alloué au lot 2

Le budget maximal alloué au lot 2 est de **11 040€ TTC**.



iii. Livrables et délais de production

La prestation inclut nécessairement la production des livrables suivants :

Intitulé	Contenu	Format	Échéance de livraison
Bilan de l'accompagnement MAEC (sites du Valier et de l'Isard)	<i>Restitution synthétique des échanges avec les groupements pastoraux engagés en MAEC, et bilan de la mise en œuvre du PAEC.</i>	Fichier texte	30/11/2022
Inventaire des infrastructures pastorales obsolètes à risque sur les sites Natura 2000	<i>Rapport et fichier cartographique précisant l'emplacement et la nature des infrastructures à sécuriser ou démanteler, en lien avec la conservation des galliformes de montagne.</i>	Fichier texte + couches SIG (shp)	31/05/2022
Note sur les constats autour de la fréquentation du public en estive	<i>Support à destination des opérateurs du projet de sensibilisation in-situ (AeM) pour la compréhension des enjeux de partage de l'espace, et des messages à transmettre aux usagers</i>	A définir	15/04/2022
Bilan des actions réalisées	<i>Diapositives de présentation pour les différents COPILs (Isard et Valier)</i>	Fichier .ppt	31/10/2022

Les résultats seront transmis au SMPNR, maître d'ouvrage, et mis à disposition des membres du comité de pilotage.

L'ensemble des données obtenues dans le cadre de ces études seront transmises en version numérique en associant également les fichiers SIG en cohérence avec la Directive Inspire (voir partie 4).



c. **Lot N°3** – Suivi et accompagnement de l’animateur sur les problématiques liées à la sylviculture et aux milieux boisés

i. **Détail des prestations attendues par site**

Le titulaire sera chargé d’accompagner le SMPNR sur le volet forestier de l’animation Natura 2000, en lien avec l’activité sylvicole et la restauration d’habitats boisés.

Le tableau suivant détaille, pour chacun des DOCOB concernés, les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d’ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB		LOT 3 – Appui volet forestier
MASSIF DU VALIER		<i>Volume jours</i>
GEST, GM.hab	Montage de contrats Natura 2000 forestiers (commun sites Valier et Isard)	3
ANIM SUIV	Participation à la concertation autour des pratiques d’écobuage en estives Natura 2000 (commun sites Valier et Isard)	2
GEST	Inventaire des clôtures potentiellement dangereuses pour les galliformes de montagne (commun sites Valier et Isard)	3
TOTAL		8

ii. **Budget maximal alloué au lot 3**

Le budget maximal alloué au lot 3 est de **5 760€ TTC**.

iii. **Livrables et délais de production**

La prestation inclut nécessairement la production des livrables suivants :

Intitulé	Contenu	Format	Échéance de livraison
Inventaire des infrastructures forestières obsolètes à risque sur les sites Natura 2000	<i>Rapport et fichier cartographique précisant l’emplacement et la nature des infrastructures à sécuriser ou démanteler, en lien avec la conservation des galliformes de montagne.</i>	Fichier texte + couches SIG (shp)	31/08/2022
Bilan des actions réalisées	<i>Diapositives de présentation pour les différents COPILs (Isard et Valier)</i>	Fichier .ppt	31/10/2022

Les résultats seront transmis au SMPNR, maître d’ouvrage, et mis à disposition des membres du comité de pilotage. L’ensemble des données obtenues dans le cadre de ces études seront transmises en version numérique en associant également les fichiers SIG en cohérence avec la Directive Inspire (voir partie 4).

d. Lot N°4 – Suivi et accompagnement de l’animateur sur l’expertise naturaliste et l’éducation à l’environnement

i. Détail des prestations attendues par site

Le titulaire sera chargé d’accompagner le SMPNR sur les expertises naturalistes prévues dans les DOCOB Natura 2000, et au travers d’un certain nombre d’animations scolaires et grand public en lien avec cette expertise.

Le tableau suivant détaille, pour chacun des DOCOB concernés, les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d’ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB		Lot 4 – Appui volet naturaliste
QUEIRS DU MAS D'AZIL		<i>Volume jours</i>
OUV1	Réalisation de la deuxième campagne de relevés de l'observatoire des pelouses sèches du Mas d'Azil (dont relevés : 5j)	7
CHIRO1	Réalisation du suivi hivernal et estival des populations de chiroptères du site Natura 2000 (priorité Grotte du Mas d'Azil)	4
SENS1	Participation aux événements grands publics sur les chiroptères (Halloween, fête de la Chauve-Souris) et aide au montage d'une démarche de sciences participatives	3
SENS3	Participation aux projets pédagogiques des écoles du Mas d'Azil et de Sabarat	2
ANIM	Participation au COFIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		17
MASSIF DU VALIER		<i>Volume jours</i>
COM	Participation à la conception d'outils simples pour la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité en montagne	1
SENS2	Appui naturaliste au projet pédagogique avec les écoles du Haut-Salat sur la biodiversité en montagne	1
ANIM	Participation au COFIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		3
VALLEE DE L'ISARD		<i>Volume jours</i>
COM2	Appui naturaliste à la concertation et la sensibilisation autour du Gypaète barbu (cirque de la Plagne)	1
SENS2	Appui naturaliste au projet pédagogique avec les écoles du Castillonais sur la biodiversité en montagne, et réalisation d'une conférence naturaliste sur la Grande Noctule dans le Biros	2
SUV	Participation au COFIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		4
GROTTES		<i>Volume jours</i>
C1-1	Suivi des effectifs reproducteurs et hivernants de chiroptères dans les 4 cavités Natura 2000 : suivi hivernal (toutes cavités), suivi estival (toutes sauf Malarnaud)	8
S1	Participation, sur le volet naturaliste, au projet pédagogique autour de la cavité du Ker de Massat (écoles de Massat-Biert)	2
S4	Participation, sur le volet naturaliste, à la sensibilisation des clubs de kayak de Seix et de Foix sur l'enjeu "chiroptères" (grotte d'Aliou)	1
ANIM	Participation au COFIL Natura 2000 et à l'écriture du bilan annuel de l'animation Natura 2000	1
TOTAL		12

TOTAL	36 jours
--------------	-----------------



ii. Budget maximal alloué au lot 4

Le budget maximal alloué au lot 4 est de **19 440€ TTC**.

iii. Livrables et délais de production

La prestation inclut nécessairement la production des livrables suivants :

Intitulé	Contenu	Format	Échéance de livraison
Rapport de la deuxième campagne de relevés de l'Observatoire des pelouses sèches (site du Mas d'Azil)	<i>Rapport d'analyse des résultats (relevés de végétation et comparaison 2015-2022), données brutes relatives aux relevés botaniques et d'état de conservation des habitats</i>	Fichier texte + données brutes (format excel) avec métadonnées	31/10/2022
Rapport annuel relatif au suivi des populations de chiroptères (toutes cavités)	<i>Rapport détaillant les résultats des comptages hivernaux et estivaux par cavité + données brutes associées</i>	Fichier texte + données brutes (format excel) avec métadonnées	31/10/2022
Bilan des actions réalisées	<i>Diapositives de présentation pour les différents COPILs (Isard et Valier)</i>	Fichier .ppt	31/10/2022

Les résultats seront transmis au SMPNR, maître d'ouvrage, et mis à disposition des membres du comité de pilotage. L'ensemble des données obtenues dans le cadre de ces études seront transmises en version numérique en associant également les fichiers SIG en cohérence avec la Directive Inspire (voir partie 4).



e. **Lot 5** – Accompagnement de l'animateur sur la sensibilisation des publics au patrimoine naturel

i. **Détail des prestations attendues par site**

Le titulaire en charge de ce lot sera chargé d'accompagner le SMPNR sur la sensibilisation du public, en particulier scolaire et périscolaire, dans les modalités prévues dans les DOCOB Natura 2000.

Le tableau suivant détaille, pour chacun des DOCOB concernés, les actions programmées en 2022 sur lesquelles le maître d'ouvrage recherche un appui. Le temps estimé pour chaque action est proposé à titre indicatif, pour faciliter le dimensionnement des offres.

Libellé site + Actions DOCOB		LOT 5 – Appui volet sensibilisation
MASSIF DU VALIER		<i>Volume jours</i>
COM	Participation à la conception d'outils simples pour la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité en montagne, en lien avec les opérations de maraudage mises en œuvre sur le site	1
SENS2	Préparation et encadrement de sorties scolaires/périscolaires pour la découverte du milieu montagnard, avec nuit en cabane/refuge (objectif 1 école/ALAÉ - 12 à 15 enfants)	8
TOTAL		9
VALLEE DE L'ISARD		<i>Volume jours</i>
SENS2	Préparation et encadrement de sorties scolaires/périscolaires pour la découverte du milieu montagnard, avec nuit en cabane/refuge (objectif 1 école/ALAÉ - 12 à 15 enfants)	8
SENS2	Réalisation d'une animation pédagogique autour des traces et indices de la faune avec un centre de loisirs du Couserans, sur la vallée du Biros	1,5
TOTAL		9,5
GROTTE		<i>Volume jours</i>
S1	Réalisation de sorties pédagogiques autour des traces et indices de la faune avec les écoles de Fabas et Castelnau-Durban	3
S4	Participation à l'élaboration d'un projet d'exposition interactive sur la faune du site Natura 2000 du Ker de Massat (Biert)	1,5
TOTAL		4,5
TOTAL		23 jours

ii. **Budget maximal alloué au lot 5**

Le budget maximal alloué au lot 5 est de **6 900€ TTC**.

iii. **Livrables et délais de production**

La prestation inclut comme livrables les comptes-rendus écrits (document texte) et photographiques des sorties/animations réalisées, qui seront transmis au maître d'ouvrage. Un bilan synthétique détaillant les animations (thématiques, nombre de participants) et les points de progrès pour la programmation suivante sera également demandé, à échéance du 31 Octobre 2022.



IV. Modalités générales et formats de restitution communs à l'ensemble des lots

a. Mise en œuvre des actions, suivi et présentation des résultats

i. Echanges avec le maître d'ouvrage et le COPIL Natura 2000

Afin de programmer finement la mise en œuvre des actions, le prestataire prévoira des échanges réguliers avec le SMPNR, structure animatrice Natura 2000 et maître d'ouvrage. Ce dernier participera, dans la mesure de ses disponibilités, aux réunions/animations/événements planifiés.

Rappelons que le suivi des actions est assuré par le Comité de pilotage associé à chacun des sites. Le lien avec les élus du COPIL (représentant des collectivités locales) est assuré par le SMPNR. Chaque COPIL sera réuni au dernier trimestre 2022 et sera l'occasion d'un bilan et d'une évaluation des actions menées : la présence des prestataires à ces réunions est demandée pour les titulaires des lots 1, 2 et 4.

ii. Cas de force majeure

En cas d'imprévus amenant à annuler ou redimensionner certaines des initiatives programmées (du fait règles sanitaires liées au Covid-19 par exemple), des modifications pourront être apportées aux missions sous réserve de l'accord du prestataire, et dans le respect des volumes financiers et des compétences engagées.

iii. Déplacements liés aux missions

Les frais de déplacements nécessaires à la bonne réalisation des missions en objet sont réputés inclus dans l'offre et ne feront l'objet d'aucun défraiement complémentaire par le SMPNR. Au maximum, et si les conditions sanitaires le permettent, des covoiturages pourront être organisés avec le maître d'ouvrage afin de réduire l'impact carbone des déplacements.

b. Format de restitution et propriété des données

L'ensemble des documents, notamment les bilans annuels, sera fourni au SMPNR de préférence par courrier électronique pour les fichiers pour lesquels cela est possible ; sinon selon la modalité suivante :

- 1 exemplaire relié, sous format papier,
- 1 exemplaire sous forme de fichiers numériques.

Les documents doivent être rendus sous forme de fichiers informatiques au format Adobe Acrobat (300dpi) accompagnés de tous les fichiers sources (OpenOffice, Word, Excel...), par courrier électronique.

Les documents graphiques seront fournis sur support stable et reproductible. Ils pourront être décomposés en plusieurs planches.

Les fichiers SIG devront être livrés sous un format compatible avec QGis (Shapefiles ou Géopackage), et comporteront une table attributaire lisible et compréhensible. Le système de projection employé sera exclusivement le système Lambert 93. Un fichier de métadonnées sera fourni en accompagnement de chaque couche cartographique.



Pour l'ensemble des données naturalistes, les référentiels taxonomiques et habitats utilisés devront être précisés. Les données informatiques devront être nommées de façon claire sans abréviations ni codes, autant que possible.

Les éléments seront fournis dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la loi du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Les données et documents produits dans le cadre de la présente prestation sont propriété du SMPNR. Dans la mesure où cette étude est cofinancée par l'Etat et l'Europe, le SMPNR concède à l'Etat et à l'Europe le droit d'utilisation des données non exclusif pendant 15 ans. Au-delà de 15 ans, il y aura cession de droit patrimonial des données à l'Etat.

Tous les documents doivent faire apparaître les logos du SMPNR et des financeurs, qui seront au besoin fournis par le maître d'ouvrage.